



PLAN LOCAL D'URBANISME Commune de Raival

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN 2 : Erize-la-Grande

PIECE DU PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil

REGLEMENT GRAPHIQUE_Libellé de la zone

- Ua : Bourgs traditionnels
 ☑ Uai : Bourgs traditionnels soumis au risque inondation
 Ub : Extensions à dominante pavillonnaire
 ☑ Ubi : Extensions à dominante pavillonnaire soumises au risque inondation
 Ue: Zones dédiées aux équipements publics ou d'intérêt général
 Ux : Zones d'activités
- Uxi : Zones d'activités soumises au risque inondation
- AU : Secteurs à urbaniser à court ou moyen terme

 2AUx : Secteurs à urbaniser à long terme

 2AUxi : Secteurs à urbaniser à long terme soumis au risque inondation
- A : Zone agricole

 Ai : Zone agricole soumis au risque inondation

 Ax : Secteurs dédiés au stockage agricole
- N : Zone naturelleNi : Zone naturelle soumise au risque inondation
- Nj : Jardins

- Nji: Jardins soumis au risque inondation
 Nl: Zones naturelles de loisirs
 Nli: Zones naturelles de loisirs soumises au risque inondation

REGLEMENT GRAPHIQUE_Prescriptions graphiques

Eléments ponctuels

★ Eléments du partimoine natural ou bâti à protéger

Eléments surfaciques

Zones de risque

Emplacement réservé

Eléments du partimoine natural ou bâti à protéger

Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Emplacements réservés

ER1 Emplacement réservé n°1,, création d'un chemin piétonnier reliant zone Ue à l'eglise d'Erize la Grande